

## « Faire émerger l'événement de l'archive : les activités de diffusion de la Cinémathèque suisse dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle »

Séminaire permanent de l'AFRHC « Nouvelles recherches sur l'histoire du cinéma »  
vendredi 11 mars à 18h à l'INHA et sur Zoom

Séance préparée et animée par Stéphanie Louis

Entre 1950 et 1981, la Cinémathèque suisse, nouvellement installée à Lausanne, fait face à un défi de taille : mettre en avant ses collections alors même qu'elle ne possède ni salle de projection fixe, ni lieu d'exposition. Elle doit dès lors parvenir à se rendre visible et nécessaire auprès des réseaux cinématographiques déjà existants, nationaux comme internationaux. Montrer des films dans les ciné-clubs, écoles et festivals, monter des expositions en collaboration avec d'autres organismes, organiser des événements avec des invités prestigieux et des projections de films rares : la diffusion devient un axe central dans cette constitution de relations et dans le processus de patrimonialisation du cinéma – et par là de légitimation de l'institution. Cette séance sera l'occasion d'aborder des documents inédits provenant des archives institutionnelles de la cinémathèque, qui invitent à considérer la diffusion comme une notion heuristique, et ainsi à transformer notre regard sur la circulation du cinéma et l'écriture de son histoire.

### Adèle Morerod

En 1959, Georges Franju vient en Suisse présenter ses courts métrages dans le cadre d'une tournée organisée par la CS et l'Académie du cinéma (AC). La collaboration entre les deux instances existe depuis la fin des années 1940. Dès 1950, la correspondance se fait surtout entre Freddy Buache et Dominique Johansen, responsable de l'AC et épouse de Franju. Adressé aux ciné-clubs et aux écoles, ces manifestations combinent usuellement la présence d'un professionnel du cinéma - souvent réalisateur - et un programme de films conçu autour d'une thématique ou d'un auteur. Or, les échanges entourant ladite tournée éclairent divers aspects qui participent à créer cet événement : sélection des films et des dates, certes, mais aussi craintes pour l'état de santé de Franju, problèmes de communication avec les publics concernés, aléas des calendriers qui conditionnent la forme finale de la tournée.

Je souhaiterais faire de cette correspondance un point de départ, non pas exclusif des autres documents, mais permettant d'aborder autrement les événements, rapportés notamment par la presse, d'habitude privilégiée pour explorer la construction d'une culture cinématographique. Il s'agit de prendre au sérieux ce matériel sur deux points : en tant qu'échange entre deux instances d'abord, toujours dans l'idée d'aboutir à un accord (ou c'est la fin de la relation), et donc un lieu de négociation et d'entre-définition<sup>1</sup> des protagonistes, où l'intime répond au professionnel, l'organisationnel au goût esthétique. En tant que modalité de construction d'un tissu de relations (ici essentiellement discursif), ensuite : la diffusion devient affaire de rhizome, d'allers-retours, de multiplications des rôles, là où la réception voit souvent un processus linéaire et vertical, aux étapes imperméables les unes aux autres<sup>2</sup>.

### Natacha Isoz

En 1973, la Cinémathèque suisse célèbre les vingt-cinq ans de sa fondation à Lausanne. Pour l'occasion, elle organise à l'automne dans la capitale vaudoise l'exposition *Images du cinéma* au Musée des arts décoratifs et

---

<sup>1</sup> Latour Bruno, *Pasteur : guerre et paix des microbes*, Paris : La Découverte, 2011 [1984].

<sup>2</sup> Voir par exemple les ouvrages récents consacrés à d'une façon ou d'une autre à des questions de diffusion : Souillés-Débats Léo, *La culture cinématographique du mouvement ciné-club : une histoire de cinéphiles (1944-1999)*, Paris, AFRHC, « Histoire culturelle », 2017 ; Le Gras Gwénaëlle, Sellier Geneviève (dir.), *Cinéma et cinéphilie populaires dans la France d'après-guerre (1945-1958)*, Paris, Nouveau Monde, 2015.

des projections à l'aula du collège de Béthusy, deux pans d'une manifestation qui intègre le cinéma suisse au cœur de l'histoire mondiale du cinéma. Durant l'été, elle avait programmé au Festival international du film de Locarno une rétrospective dédiée au cinéma helvétique d'avant 1945, une thématique qu'elle propose à nouveau lors de l'édition suivante. 1974 voit également la parution de l'ouvrage fondateur de Freddy Buache, *Le cinéma suisse*, qui présente une histoire générale du cinéma national depuis ses origines, établissant un « premier bilan transitoire [qui tente] d'ouvrir la voie à une exploration de caractère scientifique »<sup>3</sup>.

Dans une période marquée par la reconnaissance à l'échelle internationale du « nouveau cinéma suisse », ces événements sont l'occasion pour la CS de présenter à un large public, pour la première fois dans l'histoire, un ensemble de films et de documents relatifs au cinéma suisse précédant la deuxième guerre mondiale. Ce coup de projecteur sur une production qui n'a eu de cesse d'être jugée « inexistante » révèle en outre l'un des rôles spécifiques que l'institution s'est octroyée, celui de la patrimonialisation du cinéma suisse, à savoir le fait de rendre cette cinématographie digne d'être conservée, diffusée et historicisée<sup>4</sup>.

Partant de l'étude de ces événements de diffusion aujourd'hui méconnus (exhumés des archives papiers et iconographiques de la CS et de la Ville de Lausanne) et du livre de Buache, je souhaite aborder en particulier la question de l'historicisation du cinéma, autrement dit de l'écriture de son histoire. Il s'agira dès lors d'interroger la contribution d'un lieu d'archives (la CS) et de son principal acteur (Freddy Buache) à l'historisation du cinéma suisse : quelles formes ces histoires prennent-elles et quelles définitions du cinéma suisse en ressortent ? Il s'agira enfin de déterminer dans quels buts la CS participe à la « cinéfication »<sup>5</sup> de cette production, tout en replaçant son geste dans le contexte politique et culturel des années 1970.

---

<sup>3</sup> BUACHE Freddy, *Le cinéma suisse*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1974, p. 8.

<sup>4</sup> Dans l'introduction de GAUTHIER Christophe (dir.), *Patrimoine et patrimonialisation du cinéma*, Paris, École des Chartes, 2020, les cinq auteurs-trices définissent le dispositif patrimonial du cinéma comme l'articulation de trois volets complémentaires : *archivistique* (constitution des collections, conservation, restauration), *spectaculaire* (programmation et exposition) et *historique* (utilisation des outils mis à dispositions par les deux autres à des fins d'écriture d'une histoire du cinéma).

<sup>5</sup> Je fonde ce concept sur la notion d'« artification » élaborée par HEINICH Nathalie et SHAPIRO Roberta dans *De l'artification. Enquêtes sur le passage à l'art*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2012. Alors que l'« artification » concerne le passage à l'art, ce terme semble peu approprié dans le cas du cinéma, un média qui n'a pas forcément de valeur artistique. Dans le cas de l'« ancien cinéma suisse » (par opposition au « nouveau cinéma suisse »), on se trouve plutôt devant le passage d'un « non-cinéma » (topos largement partagé dans la presse de l'inexistence de cette cinématographie) à un cinéma conservé, diffusé et historicisé par la CS.